



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

CABINET
DIRECTION DES SECURITES
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles

Arras, le 12 décembre 2018

Affaire suivie par : Sophie BEAUSSART
Tél : 03 21 21 20 57
sophie.beaussart@pas-de-calais.gouv.fr

LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Centres Commerciaux du Pas-de-Calais

Monsieur le Président de la CCI Artois Hauts de France
Monsieur le Président de la CCI Littoral Hauts de France

Objet : Vigipirate – Adaptation de la posture Vigipirate « *Attentat de Strasbourg* »

Références : – Plan Vigipirate du 1^{er} décembre 2016 modifié
– Instructions du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale

A la suite de l'attentat survenu à Strasbourg, le 11 décembre 2018, je vous informe que l'ensemble du territoire national est élevé au niveau « *Urgence attentat* ».

Compte tenu des circonstances et des risques de réplique, je vous demande de veiller à renforcer la sécurisation des lieux de rassemblement et des grands espaces de commerce marqués par une forte affluence à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Il vous appartient donc de mettre en place les mesures additionnelles suivantes à savoir le renforcement des contrôles d'accès des personnes, des véhicules et des objets entrants, avec un effort sur les grands espaces de commerce situés sur tout le département.

Je vous remercie de bien vouloir mettre en œuvre ces préconisations et vous prie de bien vouloir me tenir informé des actions menées au sein de vos services. Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer toutes les informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Le préfet,

Fabien SUDRY